

Messieurs et Mesdemoiselles, je n'ai pas terminé et je  
me refuse de poursuivre la parole car il me vient encore de passer  
à la réception de M. Fidore Hecht, en sa qualité de Membre associé.

Sans doute ne manquerez-vous pas d'être surpris  
en apprenant que le récipiendaire se nomme ~~Hecht~~ <sup>primitivement</sup> ~~ceux~~ <sup>notre</sup>  
vis-à-vis du Vais, sans être, pour autant, un véritable buveur d'eau.  
Sa grâce lui vint, par hasard ou par suite, après avoir rencontré, dans  
un milieu sportif, l'abbé Jean Constant Bourquin, qui nous  
eût le grand plaisir de recevoir, l'année dernière, à la tête  
de l'Académie Suisse. Cette anecdote remonte à 1930, époque où  
notre ami Bourquin, fût de gastronomes, était en train de découvrir  
le Vais, et l'abord parvint, en deux apéritifs de la vie vint nécessairement  
de pair, ensuite, et peut-être surtout, grâce aux conseils de  
docteur Rannier, l'un des fondateurs de notre Compagnie, établi  
à Douvaine, tout près de l'autre rive du lac Lemano.

Malgré toute l'enthousiasme Constant Bourquin  
fit mieux encore. En collaboration avec M. Faore - l'actuel et  
très réputé restaurateur genevois qui nous traita si bien, en 1967,  
à l'occasion de notre visite à l'Académie Suisse - il créa,  
sous le sigle D.I.V.O (Défense et Illustration des Vins d'Origine)  
un organisme qui sélectionnerait les meilleurs vins, notamment  
chez nos producteurs, ~~et en établissant~~ <sup>à l'importation</sup> d'un réseau de particuliers  
et de restaurants helvétiques. De plus, sous ce même sigle,  
D.I.V.O publiait un journal incisif et mordant, qui  
n'hésitait pas avec la vérité, qu'initialement quand il s'agissait  
de dire leur fait aux fraudeurs.

Fort intéressé et très doué, complètement engagé sur le  
chemin de Damas, l'ex-buveur d'eau eût vite terminé ses  
classes et, pénétrant tous les secrets de la période septennale,  
il devint, en un délai record, de justatour civilité. Ce qui le  
désigna pour remplacer M. Faore, à ce poste par la restauration,  
et mener, après lui, de concert avec M. Bourquin, le bon combat  
contre les fraudes et les tromperies qui se vivaient alors sur une  
grande échelle.

Profitant à plein de ce ~~caractère~~ caractère, l'organisme connaît un développement remarquable et, dans cette activité, notre nouveau Carfem fut amené à entrer en contact avec l'élite de nos vigneronnes quand il allait choisir leurs vins, mis en bouteilles à la propriété, pour être diffusés en Suisse avec la collerette "D.I.V.O.", réplique involontaire - et non imitation - de la bandelette "Sélection Raymond Baudouin" que notre premier et oublié secrétaire général utilisait de son côté, dans des conditions comparables, en France et à l'étranger. La similitude était poussée si loin - toujours sans le chercher - que les dirigeants de D.I.V.O. et Raymond Baudouin, guidés par des polaires infaillibles, comptaient beaucoup de fournisseurs communs, ce qui classait ceux-ci très haut.

C'est grâce à de tels premiers et à de telles initiatives que les Vins d'Origine devaient de s'imposer durablement et que de bons et méritants vigneronnes finirent par sortir de l'ombre.

La dernière guerre suspendit l'activité de D.I.V.O. qui devait renaître vers 1958 et fonctionner, <sup>toujours avec le même idéal,</sup> ~~maintenant~~ <sup>avec</sup> l'épide de l'Académie Suisse sous la direction, maintenant de Constant Bourquin.

Des années où il l'anima, U. Hecht a eu de solides amitiés vigneronnes, ainsi qu'une collection, abondante et à peu près unique, des meilleurs crus dans les meilleurs millésimes. Il veut bien en faire profiter quelques familles dont je suis et c'est l'occasion de réputation mémorables qui nous permettent de passer en revue quarante années d'histoire viticole et d'apprécier les grandes figures de propriétaires malheureusement disparus.

Puis qu'il ne s'occupe plus directement de D.I.V.O., U. Hecht continue de lui <sup>témoigner</sup> ~~porter~~ le même intérêt, c'est-à-dire l'intérêt qu'il nous intresse à la Cause du Vin.

En l'appelant, nous avons, en conformité à nos statuts, porté notre choix sur un député élu éminent et dont l'action au profit des Vins de France méritait d'être distinguée.

De reste, comme un bonheur n'arrive jamais seul,

le jour même où nous exerçons ce choix, H. Hecht est  
nommé membre correspondant de l'Académie Suisse qui  
fait, à cet effet, une réunion spéciale au cours de son  
déplacement parisien.

Dès lors, c'est en le félicitant chaleureusement  
pour sa double élection, juste récompense d'une activité  
féconde et méritoire, que je prie notre nouveau Confère  
de prendre, parmi nous, la place qu'il a si bien gagnée.